



Garde d enfant pour été

Par lou76

bonjour

séparé depuis 6 ans ,on est en désaccord pour les date de cette été!

Qu'on doit faire la moitié des vacances comme convenu par le jugement(c'est-à-dire première moitié des vacances chez la mère et la seconde moitié chez le père) soit 29 jours chacun!

Je lui ai dit que c'était du 5 juillet au 3 août jusqu'à 10h et lui du 3 au 31 août!

mais Monsieur n'est pas d'accord et me dit que je dois lui ramener le 1er août
Car monsieur pars en vacances le 2 août!

Le problème c'est que je suis en vacances à plus de 900 km de chez moi jusqu'au 2 août!
Je serai pas parti en vacances je donner les enfants plutôt mais là je suis en vacances !

Je lui ai donné plusieurs propositions essaie de m'arranger mais lui.

il ne veut rien entendre!

C'est à moi de perdre 2 jours sur ma location car lui ne veut pas perdre un seul jour!

(il m'a déjà fait ce coup-là il y a 3 ans je lui avais redonné les enfants 3 jours avant et j'avais déjà perdu 3 jours de location sans rien en compensation)

Car pour lui je me suis trompé dans les dates!

Il veut porter plainte pour non présentation de l'enfant m'envoie des lettres recommandées est-ce que je suis en tort ou c'est lui!

Alors voici ma question les dates c'est bien du 5 juillet au 3 août?

Ou c'est moi qui s'est trompé?

Merci de m'avoir lu et merci à ceux qui me répondent

Par yapasdequoi

Bonjour,

Les dates des vacances scolaires sont officiellement publiées :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31952>]<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31952>
[/url]

Pour l'été c'est du 5 juillet après la classe jusqu'au 1er septembre jour de rentrée.

donc il y a 57 jours à partager.

La moitié est située le dimanche 3 août à midi.

vous pouvez ignorer les relances du père.

A l'avenir, il serait préférable de confirmer les dates bien à l'avance pour éviter ce type de litige qui cause toujours préjudice aux enfants et stress aux parents.

Par lou76

C'est ce que je fais!

je le préviens à l'avance,mais monsieur ne veut rien entendre ni comprendre!

Il ignore mes messages !

Mes enfants aussi lui donne les dates.

Du coup on se retrouve dans cette situation à chaque fois. Quand je ne pars pas en vacances c'est pas grave je donne les enfants à l'avance .

j'essaie de m'arranger avec lui pour les enfants.

Merci de m'avoir répondu

Par yapasdequoi

L'année prochaine vous lui envoyez les dates par courrier RAR et gardez bien une copie.
L'étape suivante serait un courrier d'avocat (mais c'est plus cher)

Par lou76

Merci beaucoup de votre réponse!
Oui je crois que ça sera plus simple t'envoyer courrier RAR